

Questions orales

ON DEMANDE S'IL Y AURA UNE SURTAXE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, je vais tout simplement poser de nouveau la question. Comme l'a demandé un membre de son caucus, le député de Parry Sound-Muskoka, le ministre peut-il dire sans ambages à la Chambre si le gouvernement a l'intention d'imposer une surtaxe sur les pensions ou sur les allocations familiales? Oui ou non?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le député dit qu'il répète sa question. Alors, je lui donne la même réponse.

Des voix: Bravo!

LE PAIEMENT DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il est extrêmement important que les Canadiens comprennent très clairement les propos du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Redway: Je voudrais demander au ministre si le gouvernement s'engage sans équivoque à maintenir les programmes actuels de sécurité de la vieillesse et d'allocations familiales? Est-ce que tous les Canadiens qui ont droit à l'heure actuelle à la sécurité de la vieillesse ou aux allocations familiales continueront d'y avoir droit? Dans l'affirmative, comment le gouvernement se propose-t-il d'améliorer les avantages accordés aux Canadiens à faible revenu?

Des voix: Bravo!

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je suis heureux que les députés de l'opposition reconnaissent que de bonnes questions peuvent être posées.

M. Gauthier: Répondez-y.

M. Epp (Provencher): La réponse à la question est oui. C'est la même réponse que nous avons donnée à d'autres. Je suis heureux que des députés puissent la comprendre. L'opposition pourrait peut-être envisager de faire de même.

LES DÉDUCTIONS FISCALES AU TITRE DES ENFANTS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je voudrais lui donner une dernière chance de dire la vérité aux Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

Mme Copps: Le premier ministre a-t-il bien répondu «non» à mon collègue lorsqu'on lui a demandé:

[Français]

Est-ce que son gouvernement a l'intention d'éliminer progressivement, sur plusieurs années, les déductions fiscales au titre

des enfants? Est-ce qu'il a bien répondu non ici, à la Chambre, aujourd'hui?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'honorable députée lira le compte rendu des délibérations, des débats, et le saura. C'est là.

[Traduction]

LE DOCUMENT DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre. Il a dit «non» à la Chambre aujourd'hui. En fait, la question de mon honorable collègue était tirée du document de travail du gouvernement intitulé...

M. le Président: A l'ordre. La députée a-t-elle une question supplémentaire?

Mme Copps: Le premier ministre nous dira-t-il la vérité sur ce que son gouvernement entend faire, comme le montre son propre document intitulé *Une nouvelle direction pour le Canada*?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, lorsque ma collègue aura compris qu'il n'est pas nécessaire d'offenser les gens pour obtenir une réponse à la Chambre, elle se rendra compte alors qu'on a bien répondu à cette question à sa satisfaction et à celle de tous les députés.

* * *

L'IMMIGRATION

LE PROGRAMME TOUCHANT LES IMMIGRANTS ILLÉGAUX DE LONGUE DATE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La ministre et ses prédécesseurs avaient donné l'assurance qu'on respecterait l'anonymat des personnes qui présentent une demande dans le cadre du programme touchant les immigrants illégaux de longue date, afin que les demandes rejetées ne permettent en aucun cas de coïncider des gens qui se sont fiés aux promesses du gouvernement. Dans ces conditions, la ministre peut-elle expliquer pourquoi le directeur exécutif de l'immigration a fait envoyer au directeur général de l'immigration pour la région de l'Ontario, à Toronto, la copie d'une demande anonyme qui a été rejetée, afin qu'on prenne des mesures, c'est-à-dire qu'on déporte cette personne? Qu'est-ce que la ministre se propose de faire pour empêcher le directeur exécutif d'abuser ainsi de ses pouvoirs?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai discuté de la situation avec le député. Je lui ai donné personnellement l'assurance que l'anonymat de ces personnes serait respecté. Je le répète publiquement aujourd'hui.